

Appendix
(E.)
9th Feby.

have caused all the work which was to be done on the said Road to be executed with the exception of the fences.

That the expenses incurred in the performance of the said work, amount, (as will appear by the detailed account and vouchers laid before His Excellency, Lord Aylmer,) to the sum of four hundred and twenty pounds and eight pence half penny currency, and that the amount of the monies received by the Commissioners is from four hundred and seventy seven pounds fourteen shillings and four pence half penny currency, so that their remains in their hands a balance of fifty seven pounds thirteen shillings and eight pence currency, which ought in the opinion of the Commissioners to be expended in making the necessary fences along the said Road, more especially as the Grand Voyer in the Procès Verbal of the said Road made by him, has inserted a clause by which the Land-holders by whom the said Road is to kept in repair, are not bound to make the said fences, unless the sum appropriated by the Legislature should prove sufficient to defray the cost of making them, as will appear by an extract of the said Procès Verbal laid before His Excellency.

The whole humbly submitted to your Honorable House.

Boucherville, 18th Dec. 1830.

AIME MASSUE,
AUG. CARTIER,

fait exécuter tous les travaux à faire au dit chemin, sans y comprendre les clôtures.

Appendice
(E.)

9 Fév.

Que les dépenses encourues pour faire exécuter les dits travaux se monteraient, comme il appert par le compte détaillé et les pièces justificatives fournis à Son Excellence Lord Aylmer, à la somme de quatre-vingt livres et huit deniers et demi cours actuel, et que la somme de deniers perçus par les soussignés se monterait à la somme de quatre cent soixante-dix-sept livres quatorze schelings et quatre deniers et demi dit cours, de sorte qu'il se trouverait en leurs mains une balance de cinquante-sept livres treize schelings et huit deniers dit cours, que les soussignés croiraient devoir être employée à faire les clôtures nécessaires au dit chemin, d'autant plus que le Grand Voyer dans son Procès Verbal du dit chemin a entré une clause par laquelle il n'oblige les propriétaires chargés de l'entretien du dit chemin, à faire les dites clôtures que dans le cas que les sommes votées par la Législature ne seraient point suffisantes pour les faire faire, comme il appert par un extrait du dit Procès Verbal fourni à Son Excellence.

Le tout humblement soumis à votre honorable Chambre,

Boucherville le 18 Décembre 1830.

AIME MASSUE,
AUG. CARTIER.

The Honorable the Commons of the Provincial Parliament assembled for Lower Canada.

The Report of R. Beard, Senior, Commissioner for the Road of Simpson, Eastern Township.

Honorable Gentlemen,

Agreeable to instructions received from Col. Yorke, I send my observations respecting a Road through Simpson. 1st. The Lands through which I have had cleared out to commence a Road is in general as good and fit for farms, as you may find in an extent of 14 miles, which is nearly the length of Road required, except to a track of land about 3 miles square, which is swampy, and before your grant of £100, was almost impassable to get through in travelling, being once the only route to the Eastern Townships, it was a great impediment to the settlements of it, a number of persons have come so far who meant to have purchased lands and settled, have returned and got lands in other places, this I know to be a fact in a number of cases. Persons to get to the Township by this route had to go through three swamps that almost joined to each other; with a depth of mud and water from two feet eight inches, to one foot eight inches; the two worse swamps I have had causeways of logs of timber across, and sleepers of wood under them; those two swamps were dangerous, in length one of 474 feet, the other 616 feet. I have laid no soil on them to cover it, but is required if money is granted another time for a Road; there is another swamp in length about 5 to 600 feet in length to finish. Those swamps I have to observe go through a low flat about 3 miles square, and can be drained at an expense of about £40 or £50, and if drained would make a good tract of land for cultivation, as the bottom of it is a clay or marl. The Road through Simpson can

Aux Honorables Cominunes du Bas-Canada, assemblées en Parlement provincial.

Le Rapport de R. Beard, père, Commissaire, pour le Chemin de Simpson, Township de l'est :—

Honorables Messieurs.

Conformément aux instructions reçues du Colonel York, je vous transmets mes observations à l'égard d'un chemin ouvert dans Simpson. Les terres par lesquelles j'ai commencé à ouvrir le chemin sont en général aussi bonnes et aussi propres à la culture, que vous en pourriez trouver dans une étendue de 14 milles, qui est à-peu-près la longueur du chemin, à l'exception d'un morceau de terre d'environ 3 milles carrés qui est un marécage, et qui avant votre allocation de £100 était presque impassable, comme c'a été une fois la seule route pour parvenir aux Townships de l'Est, c'était un grand obstacle aux nouveaux habitans. Il est venu un grand nombre de personnes dans l'intention d'acheter des terres et de s'établir, qui sont allées acheter des terres dans d'autres endroits, et c'est ce que je sais être de fait dans plusieurs cas. Les gens pour se rendre au Township par cette route étaient obligés de passer par trois savannes ou marécages, qui se joignaient presque l'un à l'autre, où il y avait une profondeur de boue et d'eau d'un pied huit pouces à deux pieds huit pouces. J'ai fait billoter les deux plus mauvais, avec des troncs d'arbres et des croutes de bois en dessus. Ces deux marécages étaient dangereux; l'un avait 474 pieds de longueur, et l'autre 616 pieds. Je n'ai pas recouvert le chemin de terre, mais cela est nécessaire et sera fait une autre fois, s'il est voté encore de l'argent pour ce chemin. Il y a un autre marécage d'environ 5 à 600 pieds de long à finir. Je dois remarquer que ces marécages sont dans un plateau bas d'environ 3 milles carrés,